

**UN FONDS À COMPARTIMENTS MULTIPLES À CAPITAL VARIABLE ET À RESPONSABILITÉ
SÉPARÉE ENTRE LES COMPARTIMENTS**

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de la Banque centrale d'Irlande. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale d'Irlande et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte l'exige autrement, tous les termes définis utilisés dans le présent avis seront réputés avoir la même signification que dans le Prospectus.

Date : 20 mars 2017

Cher Actionnaire

MODIFICATION DES PROSPECTUS SUPPLEMENTAIRES

Nous vous adressons ce courrier en votre qualité d'actionnaire de la Société afin de vous informer des modifications suivantes effectives à compter du 20 mars 2017, ou toute date ultérieure, attendu que la Banque centrale procède à l'examen d'un prospectus révisé (le « **Prospectus** ») pour la Société et de suppléments (les « **Suppléments** ») pour chaque Compartiment (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

1. Modifications des Échéances de négociation

L'Échéance de négociation des Compartiments indiquée ci-après sera modifiée comme suit et les Suppléments correspondants seront actualisés en conséquence :

Nom du Compartiment	Ancienne Échéance de négociation	Nouvelle Échéance de négociation
SPDR MSCI EM Beyond BRIC UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions en numéraire et en nature, 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les rachats en numéraire et en nature, 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les souscriptions et/ou rachats en numéraire et en nature effectués les 24 et 31 décembre de chaque année, 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation concerné.</p>	<p>Pour les souscriptions et les rachats en numéraire et en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation correspondant.</p>
SPDR MSCI World Small Cap UCITS ETF	<p>Pour les souscriptions en numéraire et en nature, 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour les rachats en numéraire et en nature, 15 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p>	<p>Pour les souscriptions et les rachats en numéraire et en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats, les 24 et 31 décembre de chaque année : 13 h (heure</p>

Nom du Compartiment	Ancienne Échéance de négociation	Nouvelle Échéance de négociation
	Pour les souscriptions et/ou rachats en numéraire et en nature effectués les 24 et 31 décembre de chaque année, 13 h (heure irlandaise), le Jour de négociation concerné.	irlandaise), le Jour de négociation correspondant.

2. Suppression du Montant de souscription minimum et du Montant de rachat minimum des Suppléments dans les Directives opérationnelles pour les Participants agréés

Le Montant de souscription minimum et le Montant de rachat minimum seront supprimés de tous les Suppléments. Les informations continueront de figurer dans les Directives opérationnelles pour les Participants agréés. Les Directives opérationnelles pour les Participants agréés sont les directives opérationnelles concernant les Actions d'ETF pour les Participants agréés, lesquelles stipulent le détail des procédures de souscription et/ou de rachat direct des Actions d'ETF dans un Fonds avec la Société (c'est-à-dire le marché primaire) et que seul le Gestionnaire d'investissement peut communiquer aux Participants agréés.

3. Disponibilité du Prospectus et des Suppléments

Le Prospectus et les Suppléments révisés seront disponibles à compter du 20 mars 2017, ou toute date ultérieure, attendu que la Banque centrale procède à l'examen du Prospectus et des Suppléments révisés, sur www.spdrseurope.com. L'extrait du prospectus pour la Suisse pourra être obtenu sur simple demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Informations complémentaires

Nous vous invitons à contacter votre responsable de clientèle SSGA habituel pour toutes questions à ce sujet.

Signature



Administrateur

SSGA SPDR ETFS EUROPE II PLC

L'extrait du prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports annuels et semestriels de SSGA SPDR ETFs Europe II plc ainsi que les modifications intégrales de l'extrait du prospectus pour la Suisse peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le représentant en Suisse et la banque chargée du service de paiement en Suisse :

State Street Bank International GmbH, München, Zweigniederlassung Zürich, Beethovenstrasse 19, Postfach, 8027 Zürich